



CONSEIL NATIONAL
du 3 juillet 2026 à 17h00
au siège du parti Radical et en visioconférence
présidé par Annick GIRARDIN

RELEVÉ DE DECISIONS
Et compte-rendu des débats

Débat sur « Comment redonner confiance en la démocratie ? »

La Présidente du Conseil national Annick GIRARDIN informe qu'à la suite du dernier Conseil national, l'Atelier est désormais en sommeil jusqu'au prochain Congrès du Parti.

Le débat de ce Conseil national s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du futur Manifeste.

▪ Méthodologie et calendrier de l'élaboration du futur Manifeste

David VALENCE, vice-président en charge du Manifeste, rappelle la méthodologie de travail :

1^{ère} étape : mai à début juillet :

- Analyse du Manifeste 2022 par les secrétaires nationaux (points à modifier, à compléter, nouvelles propositions)
- Contributions des fédérations sur le thème « *Comment redonner confiance en la démocratie ?* »
-

2^{ème} étape : de juillet à fin août :

- A partir des retours reçus, analyse et élaboration d'un projet par le Comité de pilotage sur le Projet avec des réunions régulières en visioconférence durant l'été :
 - ⇒ Les fédérations et les groupes de travail autour des secrétaires nationaux peuvent continuer à faire remonter au Comité de Pilotage des propositions sur les thèmes qui leur semblent prioritaires.

3^{ème} étape : étapes de validation :

- Fin septembre : proposition d'organiser un débat en Conseil national sur les principales propositions du Manifeste 2027
- Début octobre : présentation en Bureau exécutif du document mis à jour à la suite du Conseil national
- 10 et 11 octobre : Congrès du Parti Radical : présentation du Manifeste 2027.

L'idée est d'avoir un document programmatique qui servira de base de discussion et de négociation dans la perspective du choix présidentiel du Parti.

▪ **Débat autour des contributions des fédérations**

Annick GIRARDIN remercie les 9 fédérations qui ont fait parvenir une contribution : les fédérations de l'Ardèche, de l'Aude, de la Gironde, du Loiret, des Pyrénées Atlantiques, de la Savoie, de Paris, de la Seine-Maritime, du Val-de-Marne.

Laurine ROUX, vice-présidente du parti en charge de l'innovation politique, présente la synthèse de ces contributions (jointe).

- Les propositions qui ressortent des contributions impliquent **une réforme constitutionnelle** (Philippe BESSET)
- Il faut redonner confiance en la classe politique, et pour y parvenir, **introduire la proportionnelle** afin d'avoir une représentation nationale de tous les partis à l'Assemblée nationale.
Il faut en même temps combattre les inégalités. A cause des réseaux sociaux, vecteurs de haine, du monde économique, l'individualisme est maître. Il faut **développer les solidarités**, les liens entre la jeunesse et les seniors, mais aussi la solidarité entre les territoires : il faut avoir le courage de changer notre organisation territoriale (fusion des régions et départements, fusionner les communes). Enfin, il faut créer les conditions d'une solidarité sociale fiscale importante (Michel SCARBONCHI)
- Il nous faut **une démocratie beaucoup plus horizontale** = donner du pouvoir aux organisations citoyennes. Exemple des conseils de quartier au niveau local (Yves MARTINEZ)
- Notre axe de réflexion est de trouver **un nouvel équilibre entre légitimité parlementaire, territoriale représentative** (municipale, régionale, départementale) et **une implication directe de la souveraineté populaire** (Ludovic VULLIERMET).
- On a un **fonctionnement de la société politique qui doit s'adapter aux citoyens d'aujourd'hui**, qui ont un accès beaucoup plus facile à l'information et des demandes d'implication plus fortes. Il faut **proposer des formes démocratiques différentes**. Exemples :
 - la proposition de tirer au sort quelques personnes au sein des conseils municipaux, départementaux, régionaux, sur des mandats différents avec par exemple une capacité à inscrire des points à l'ordre du jour ;
 - donner la capacité à nos concitoyens de flécher sur leur feuille d'impôt une petite part vers une politique publique de leur choix ;
 - le sujet des votations : comment on peut les déclencher, les simplifier à l'échelle nationale et locale.Nous avons aussi à répondre au doute qui s'installe en France et en Europe sur la capacité de la forme démocratique à dégager de la force, à faire respecter l'ordre, à peser à l'échelle internationale. On doit s'interroger sur **comment rendre la démocratie plus forte** . Faut-il proposer à nouveau une 6^{ème} République ? (David VALENCE)
- La confiance touche à tous les pans de notre société (consentement à l'impôt, confiance en la sécurité, en la justice, etc...). Rapport du conseil d'analyse économique de juin sur « réformer les institutions » avec cinq recommandations très intéressantes (https://cae-eco.fr/static/pdf/CAE092_Institutions_260623_def.pdf).
Des contradictions sur certaines propositions :

- En même temps trop d'élus mais demande de proximité,
 - Trop d'administration mais on propose de créer de observatoires,
 - Fonctions électives pas assez attractives (menaces sur les élus, sujet des indemnités), en même temps on renforce les contrôles sur les élus (contrôle sur toutes les dépenses à l'euro près) (Thomas LE PORT)
- Il faut revoir l'ensemble : il n'y a pas assez de transparence, les Français ne sont pas suffisamment informés (qui fait quoi). La question : comment organiser la France demain ? Quelles seront les responsabilités de chacun ? Il faut partir du territoire, du quotidien des gens = du **bassin de vie** (où on vit, où on va à l'école, où on se fait soigner...). A partir de là, mettre en place une fiscalité qui est comprise, dont on sait à quoi elle sert. Pour piloter le bassin de vie : un conseil territorial, qui comprend un pourcentage des communes concernées, les Parlementaires, les Présidents d'organismes sociaux etc., pour éviter les multiples structures (ce qui implique moins de communes, moins d'élus). Au-dessus du bassin de vie, on aurait la région ou la province. Aux territoires de décider si besoin d'un niveau intermédiaire.
- Au-delà de la confiance, il faut redonner espoir, réenchanter la France.**
- Sujet des administrations centrales en France : changer les directeurs d'administration centrale en même temps que le gouvernement = système de dépouille. Mais en contrepartie, il faut des contre-pouvoirs. Question des autorités administratives indépendantes.
- Sur le Sénat : préserver sa spécificité = la voix des territoires, avoir une expérience de terrain, travailler sur le fond avec recul. (Annick GIRARDIN)
- Transmission à venir d'un rapport actualité sur la défense. Autre thème travaillé : la liberté à défendre (Jean-Jacques CURIEL).
- Le vrai problème n'est pas le nombre de strates, c'est **le problème des compétences à clarifier**, que ce soit plus lisible pour les Français.
- Passer d'abord par un grand acte de déconcentration avant d'arriver à la décentralisation.** Si nous n'avons pas un acte fort de déconcentration, nous ne pourrons pas aller aussi rapidement vers la décentralisation.
- Sur le Sénat, il faut le féminiser davantage. C'est une manière d'être qui doit rester différente de l'Assemblée nationale : plus de sagesse, une technicité différente, une proximité avec les élus locaux.
- Proposition (à ce stade anticonstitutionnelle = rupture d'égalité) : n'accéder au Sénat qu'après un parcours d' élu local. A voir comment le mettre en place. (Nathalie DELATTRE)

Université de rentrée et Congrès 2026

Sur présentation par Véronique GUILLOTIN, Secrétaire générale, le Conseil national acte les propositions du bureau exécutif qui s'est réuni le même jour à midi : une université de rentrée et du Congrès 2026 **les 10 et 11 octobre**, avec comme ordre du jour principal la présentation du Manifeste 2027.

Afin d'organiser le Congrès, les fédérations devront tenir leur assemblée générale pour élire leurs délégués avant le **30 septembre**. L'arrêt du fichier des adhérents pour déterminer le nombre de délégués à élire par fédération est fixé au **10 septembre**.

Après exposé des possibilités de lieux de ce Congrès par Georges PANAGIOTOU, Délégué national Evènementiel, le Conseil national vote pour le choix de Dijon.

Investitures aux Sénatoriales 2026

Laurent HENART, Président de la Commission électorale, informe des candidatures investies par le bureau exécutif du Parti conformément aux statuts, et sous réserve qu'elles respectent les conditions décidées par le Conseil national (notamment siéger en cas de victoire au groupe RDSE ou groupe parlementaire choisi par les instances du Parti, apporter chaque année le financement public de la 2nde part au Parti Radical) :

Les Sénateurs sortants :

- **Nathalie DELATTRE** en Gironde
- **Bernard FIALAIRE** dans le Rhône

Les candidats :

- **Olivier BEATRIX** dans le Cher
- **Cyril AMARIT** dans le Var

Information sur le litige opposant le Parti Radical à Pierre COUCHON et au Journal Le Radical

Le Bureau exécutif réuni ce jour a pris connaissance des conclusions de la commission de conciliation et de discipline présidée par Jean-Luc RIVIERE qui a exclu du Parti Radical Pierre COUCHON (président d'un autre parti politique et candidat aux élections présidentielles en utilisant le logo du Parti Radical) et recommande aux adhérents de ne plus écrire dans le journal Le Radical qui est en conflit judiciaire avec le parti.